

25

DÉCLARATION AUTOMATIQUE
REVENUS 2025

Pour vous renseigner, un numéro ►
ou une adresse internet ►
ou votre centre des finances publiques..... ►

Liberté
Égalité
FraternitéDIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

08 09 40 14 01

Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace Finances publiques
sur impots.gouv.fr

SIP NIMES

SAID SECTEUR 1

15 BD ETIENNE SAINTENAC CS 10001

30024 NIMES CEDEX 9

SD : 86650768053292Q

7582-032633-0136-0



Pour déclarer en ligne, n° fiscal:

déclarant 1 ► 15 97 764 333 193 C

déclarant 2 ►

Si vous n'avez pas encore de mot de passe:

n° d'accès en ligne ► 9 763 426

CLAPOT ALEX

28 RUE ROUGET DE LISLE

30000 NIMES

VÉRIFIEZ CI-DESSOUS. SI VOUS ÊTES D'ACCORD > NE RENVOYEZ RIEN !

Déclarant 1

Nom de naissance : CLAPOT

Nom d'usage : CLAPOT

Prénoms : ALEX

Date de naissance : 03/06/1952

Lieu de naissance : 42 ROANNE

ÉTAT CIVIL

VOS COORDONNÉES

Adresse au 1^{er} janvier 2026 * : 28 RUE ROUGET DE LISLE 30000 NIMES

Coordonnées bancaires IBAN : FR15 2004 1010 090X XXXX XXX3 069

* En cas de changement d'adresse depuis le 1/1/2025, vous devez le signaler en page 4, si vous déclarez vos revenus au format papier

VOTRE SITUATION CONNUE DE L'ADMINISTRATION

Vous êtes célibataire.

Vous n'avez pas d'enfant ni de personne à charge.

Les informations dont l'administration a connaissance à ce jour au titre de 2025 sont imprimées ci-dessous dans la limite de l'espace disponible.
Vérifiez et complétez le cas échéant votre déclaration sur impots.gouv.fr.

PENSIONS RETRAITES

PENSIONS ET RETRAITES - DECLARANT 1 - TOTAL :

28 340

caisse nationale de retraite des - Pensions : 27 667

- Retenue à la source déjà payée : 963

carsat languedoc roussillon - Pensions : 510

- Retenue à la source déjà payée : 18

alliance pro agirc arrco audiens - Pensions : 163

- Retenue à la source déjà payée : 6

REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS DU FOYER

LIGNE 2EE : 1

VOTRE IMPÔT ESTIMATIF (SI VOUS N'AVEZ RIEN À MODIFIER)

Impôt avant crédits d'impôt	1 099 €	Taux de prélèvement à la source du foyer :	3,9 %
Crédits d'impôt	0 €	Sauf action de votre part en 2026 sur impots.gouv.fr dans « Gérer	
Impôt net	1 099 €	mon prélèvement à la source », ce taux s'appliquera à compter	
Avance perçue sur réductions et crédits d'impôt en 2026	0 €	du 1 ^{er} septembre 2026.	
Retenue à la source déjà payée	987 €	Ce montant, sauf cas particuliers, sera prélevé sur votre compte	
Acompte de prélèvement à la source déjà payé	0 €	bancaire à partir de septembre. S'il est supérieur à 300 euros,	
Remboursement de trop prélevé déjà obtenu	0 €	ce montant sera étalé sur les 4 derniers mois de l'année.	
Montant restant à payer	112 €	Si ce montant est nul, aucun prélèvement ne sera effectué.	
Revenu fiscal de référence	24 096 €		
Nombre de parts	1		

Si vous êtes d'accord > ne renvoyez rien. Votre impôt sera alors automatiquement calculé sur la base des éléments ci-dessus.

Si vous avez des corrections à apporter (changement d'adresse, réductions ou crédits d'impôt à déclarer...) :

- rectifiez en ligne avant le 28 mai

- ou, si vous n'avez pas internet, rectifiez pages 2, 3, 4 et renvoyez cette déclaration avant le 19 mai.

ÉTAT CIVIL : MODIFICATION

Déclarant 1

Date de naissance

Lieu de naissance

Déclarant 2

Date de naissance

Lieu de naissance

ADRESSE ÉLECTRONIQUE : MODIFICATION

Si votre adresse électronique indiquée page 1 est inexacte, vous pouvez modifier cette adresse à tout moment dans votre espace Finances publiques sur impots.gouv.fr, rubrique mon profil, ou en le signalant à votre service (voir coordonnées en 1^{re} page).

COORDONNÉES BANCAIRES : MODIFICATION

Si les coordonnées indiquées page 1 sont inexactes et si vous n'avez pas d'autres modifications à signaler, vous pouvez modifier ces coordonnées à tout moment dans votre espace Finances publiques sur impots.gouv.fr, rubrique prélèvement à la source ou en le signalant à votre service (voir coordonnées en 1^{re} page).
Si vous avez d'autres modifications à signaler, joignez un RIB à votre déclaration ou modifiez vos coordonnées bancaires dans la déclaration en ligne.

A I SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2025*Rectifiez si nécessaire dans la case blanche***Vous êtes célibataire.**

Marié(e) M ☐
Divorcé(e)/séparé(e) D ☐
Pacsé(e)s O ☐

Célibataire C ☐
Veuf(ve) V ☐

Date des changements en 2025

- Mariage X 2 0 2 5 Pacs X 2 0 2 5

N° fiscal de votre conjoint.....

Vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2025 B ☐

- Divorce/séparation/rupture de Pacs Y 2 0 2 5

- Décès: déclarant 1 Z 2 0 2 5

déclarant 2 Z 2 0 2 5

Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire**1. Célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)**

- Vous viviez seul au 1^{er} janvier 2025 (ou au 31 décembre 2025 en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en 2025) et vous avez un enfant :

- majeur non rattaché à votre foyer (ou mineur imposé en son nom propre)
 - ou décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.
- Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années au cours desquelles vous viviez seul..... L ☐

- Vous ne viviez pas seul au 1^{er} janvier 2025..... N ☐

2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour invalidité d'au moins 40 % ou de la carte d'invalidité ou de la carte mobilité inclusion (CMI) mention "invalidité" P ☐

Votre conjoint remplit ces conditions ou votre conjoint, décédé en 2025, remplissait ces conditions F ☐

3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre

- Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf :

- vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1952) et vous remplissez ces conditions ;
- ou vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1952) et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire ou était titulaire de la carte du combattant ;
- ou votre conjoint décédé en 2025 bénéficiait de la demi-part supplémentaire W ☐

- Vous êtes mariés ou pacsés: l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1952), remplit ces conditions S ☐

- Vous avez une pension de veuve de guerre G ☐

B I PARENT ISOLÉ

Si vous viviez seul au 1^{er} janvier 2025 (ou au 31 décembre 2025 en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs ou mariage/Pacs en 2025) et si vous avez au moins un enfant, cochez la case T. ☐

C I PERSONNES À CHARGE EN 2025*Rectifiez si nécessaire dans la case blanche***Vous n'avez pas d'enfant ni de personne à charge. Enfants à charge**

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.2007 au 31.12.2025) ou handicapés quel que soit l'âge F ☐

Année de naissance.....

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité G ☐

Année de naissance.....

Renseignements sur vos enfants

Nom, prénom.....

Date de naissance.....

Lieu de naissance.....

Nom, prénom.....

Date de naissance.....

Lieu de naissance.....

Enfants en résidence alternée ou à charge partagée

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.2007 au 31.12.2025) ou handicapés quel que soit l'âge H ☐

Année de naissance.....

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité I ☐

Année de naissance.....

Nom et adresse de l'autre parent

Renseignements sur vos enfants

Nom, prénom.....

Date de naissance.....

Lieu de naissance.....

Nom, prénom.....

Date de naissance.....

Lieu de naissance.....

Autres personnes invalides à charge, vivant sous votre toit

Nombre de titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité R ☐

Année de naissance.....

Nom, prénom, date et lieu de naissance

D I RATTACHEMENT EN 2025 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS nés du 1.1.2004 au 31.12.2006 ou, s'ils sont étudiants, nés du 1.1.2000 au 31.12.2006

Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant J ☐

Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants) N ☐

Monsieur ☐ Madame ☐

Monsieur ☐ Madame ☐

Nom, prénom.....

Date de naissance.....

Lieu de naissance.....

N° / Rue.....

CP / Commune.....

Nom, prénom.....

Date de naissance.....

Lieu de naissance.....

N° / Rue.....

CP / Commune.....

1 I traitements, salaires, pensions, rentes Si un montant prérempli est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche au-dessous

Traitements, salaires	déclarant 1	déclarant 2	1 ^{re} pers. à charge	2 ^e pers. à charge
Traitements et salaires.....				
Corrigez si le montant est inexact.....	1AJ	1BJ	1CJ	1DJ
Revenus des salariés des particuliers employeurs.....				
Corrigez si le montant est inexact.....	1AA	1BA	1CA	1DA
Abattement forfaitaire Assistants maternels/familiaux. Journalistes.....	1GA	1HA	1IA	1JA
Heures supplémentaires et jours RTT exonérés.....				
Corrigez si le montant est inexact.....	1GH	1HH	1IH	1JH
Pourboires exonérés.....	1PB	1PC	1PD	1PE
Prime de partage de la valeur exonérée.....				
Corrigez si le montant est inexact.....	1AD	1BD	1CD	1DD
En cas de majoration du seuil d'exonération.....	1AV COCHEZ ☐	1BV COCHEZ ☐	1CV COCHEZ ☐	1DV COCHEZ ☐
Revenus des associés et gérants article 62 du CGI.....	1GB	1HB	1IB	1JB
Droits d'auteur, fonctionnaires chercheurs.....	1GF	1HF	1IF	1JF
Autres revenus imposables Chômage, préretraite.....				
Corrigez si le montant est inexact.....	1AP	1BP	1CP	1DP
Salaires perçus par les non-résidents et salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français.....	1AF	1BF	1CF	1DF
Autres salaires imposables de source étrangère.....				
Corrigez si le montant est inexact.....	1AG	1BG	1CG	1DG
Frais réels.....	1AK	1BK	1CK	1DK
Pensions, retraites, rentes	déclarant 1	déclarant 2	1 ^{re} pers. à charge	2 ^e pers. à charge
Pensions, retraites et rentes.....	28 340			
Corrigez si le montant est inexact.....	1AS	1BS	1CS	1DS
Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 %.....	1AT	1BT	1CT	1DT
Pensions en capital des plans d'épargne retraite.....				
Corrigez si le montant est inexact.....	1AI	1BI	1CI	1DI
Pensions d'invalidité.....				
Corrigez si le montant est inexact.....	1AZ	1BZ	1CZ	1DZ
Pensions alimentaires perçues.....	1AO	1BO	1CO	1DO
Pensions perçues par les non-résidents et pensions de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français.....	1AL	1BL	1CL	1DL
Autres pensions imposables de source étrangère.....	1AM	1BM	1CM	1DM
Rentes viagères à titre onéreux				
Montant perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Rentes perçues.....				
Corrigez si le montant est inexact.....	1AW	1BW	1CW	1DW
Rentes perçues par les non-résidents et rentes de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français.....	1AR	1BR	1CR	1DR

2 I revenus de capitaux mobiliers Si un montant prérempli est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche.

Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de 8 ans et plus				
- versements effectués avant le 27.9.2017:				
• produits soumis au prélèvement libératoire.....				2DH
• autres produits.....				2CH
- produits des versements effectués à compter du 27.9.2017: total perçu à répartir lignes 2VV et 2WW			2UU	
• produits imposables à 7,5 % correspondant aux primes n'excédant pas 150 000 €.....				2VV
• produits imposables à 12,8 % correspondant aux primes excédant 150 000 €.....				2WW
Produits des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie de moins de 8 ans				
- versements effectués avant le 27.9.2017:				
• produits soumis au prélèvement libératoire.....				2XX
• autres produits.....				2YY
- produits des versements effectués à compter du 27.9.2017.....				2ZZ
Revenus des actions et parts Abattement de 40 % si option barème.....				2DC
Dividendes imposables des titres non cotés détenus dans le PEA ou le PEA-PME.....				2FU
Autres revenus distribués et assimilés.....				2TS
Intérêts et autres produits de placement à revenu fixe.....				2TR
Intérêts des prêts participatifs et des minibons.....				2TT
Intérêts imposables des obligations remboursables en actions détenues dans le PEA-PME.....				2TQ
Produits des plans d'épargne retraite - sortie en capital.....				2TZ
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible.....				2CG
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible si option barème.....				2BH
Autres revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible.....				2DF
Revenus déjà soumis au seul prélèvement de solidarité de 7,5 %.....				2DG
Revenus soumis au seul prélèvement de solidarité à soumettre à la CSG et à la CRDS.....				2DI
Frais et charges déductibles si option barème.....				2CA
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères.....				2AB
Prélèvement forfaitaire non libératoire déjà versé.....				2CK
Autres revenus soumis à un prélèvement ou une retenue libératoire.....			1	2EE

Vous optez pour l'imposition au barème de vos revenus de capitaux mobiliers et gains de cession de valeurs mobilières..... 20P COCHEZ ☐

4 I REVENUS FONCIERS Revenus des locations non meublées

Micro foncier: recettes brutes sans abattement n'excédant pas 15 000 € 4BE
- dont recettes de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 4BK
Nom du locataire et adresse

Régime réel Report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044

Revenus fonciers imposables 4BA
- dont revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt français 4BL
Déficit imputable: sur les revenus fonciers 4BB sur le revenu global 4BC
Déficits antérieurs non encore imputés 4BD
Vous ne percevez plus de revenus fonciers en 2026 4BN COCHEZ Vous souscrivez une déclaration n° 2044 spéciale 4BZ COCHEZ

6 I CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible connue, calculée sur les revenus du patrimoine Si ce montant est inexact, corrigez case 6DE 6DE
Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs 6EL 1^{ER} ENFANT 6EM 2^E ENFANT
Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants, ...) 6GU
Nom et adresse des bénéficiaires

Épargne retraite

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
Cotisations sur les nouveaux plans d'épargne retraite (PER) déductibles du revenu global 6NS	6NT	6NU	
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et assimilées 6RS	6RT	6RU	
Plafond de déduction pour information 17 264			
Corrigez si le montant est inexact 6PS	6PT	6PU	
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint 6QR COCHEZ	Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2025 6QW COCHEZ		
Cotisations sur les nouveaux PER déduites des BIC, BNC, BA, rémun. art. 62 du CGI 6OS	6OT	6OU	
Autres cotisations déduites des BIC, BNC, BA, rémun. art. 62 ou salaires 6QS	6QT	6QU	

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT**Dons versés à des organismes établis en France**

- du 1.1 au 13.10.2025 à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 1 000 €) 7UD
- du 14.10 au 31.12.2025 à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 2 000 € y compris dons du 1.1 au 13.10.2025) 7UQ
- pour la sauvegarde du patrimoine religieux (maximum 1 000 €) 7UJ
- à d'autres organismes d'intérêt général, aux associations d'utilité publique, aux candidats aux élections 7UF

Services à la personne

Dépenses de services à la personne Si ce montant est inexact, corrigez case 7DB 7DB
Vous devez détailler en page 1 de la 2042 RIC1 le montant correspondant à chaque type de dépenses de services à la personne
Aides perçues pour les services à la personne (APA, PCH, CESU préfinancé...) Si ce montant est inexact, corrigez case 7DR 7DR
Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA, âgés de plus de 65 ans, pour lesquels vous avez engagé des dépenses 7DI
Vous avez employé directement pour la première fois en 2025 un salarié à domicile 7DQ COCHEZ
Vous (ou votre conjoint ou une personne à charge) avez la carte d'invalidité ou la carte mobilité inclusion, mention "invalidité" 7DG COCHEZ

Autres réductions/crédits d'impôt? Reportez-vous au formulaire n° 2042 RIC1.

En cas de mariage ou de pacs en 2025, indiquez le montant de l'avance sur réductions et crédits d'impôt perçue par votre conjoint

8 I PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
Retenue à la source sur les salaires et pensions déjà payée 987		
Corrigez si le montant est inexact 8HV	8IV	
Acompte de prélèvement à la source déjà payé 8HW	8IW	
Remboursement de trop-prélevé déjà obtenu 8HY	8IY	

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE EN 2025

DATE DU DÉMÉNAGEMENT

2 0 2 5

Adresse	N°	RUE				
au 1 ^{er} janvier 2026	CODE POSTAL	COMMUNE				
Appartement	N°	ÉTAGE	ESCALIER	BÂTIMENT	RÉSIDENT	NB. PIÈCES
Statut	☐	☐	☐	☐		
	PROPRIÉTAIRE	LOCATAIRE	COLOCATAIRE	HÉBERGÉ GRATUITEMENT	NOM DU PROPRIÉTAIRE	NOM DU COLOCATAIRE

VOUS AVEZ CHANGÉ D'ADRESSE EN 2026

DATE DU DÉMÉNAGEMENT

2 0 2 6

Adresse actuelle	N°	RUE				
	CODE POSTAL	COMMUNE				
Appartement	N°	ÉTAGE	ESCALIER	BÂTIMENT	RÉSIDENT	NB. PIÈCES

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À Le